

État de situation de la population d'orignaux en 2024 dans la zone de chasse 1



Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

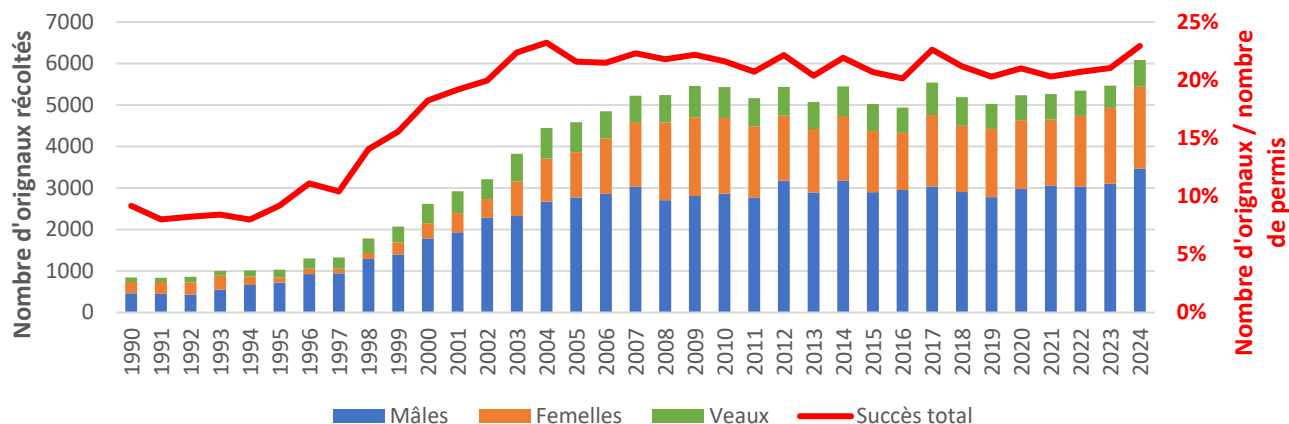
Mise en contexte

Ce document présente une synthèse de l'état des populations d'orignaux dans la zone 1, située en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent. Il est basé sur les tendances des indicateurs du système de suivi du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), tels que les statistiques de récolte par la chasse, les inventaires aériens hivernaux, le suivi de la tique d'hiver et l'estimation de l'âge à partir des dents des orignaux récoltés à la chasse.

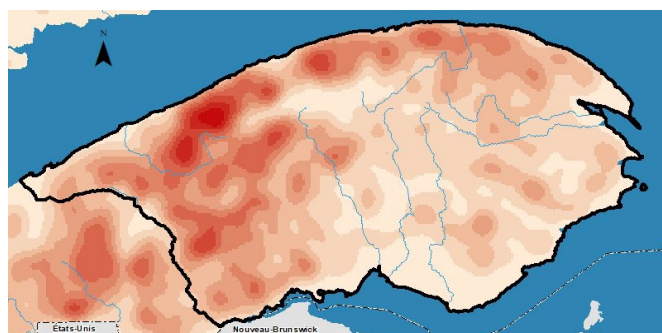
Portrait général de la zone

D'une superficie de 26 435 km², la zone de chasse 1 compte annuellement environ 25 000 chasseurs à l'orignal depuis les 15 dernières années. Au cours de cette période, le nombre de chasseurs a augmenté d'environ 6 %. Depuis 1994, les détenteurs d'un permis de chasse pour cette zone peuvent abattre un orignal mâle adulte ou un veau pour deux permis, et ils peuvent acquérir par tirage au sort un permis spécial permettant de récolter une femelle adulte. Le nombre de permis spéciaux est déterminé annuellement.

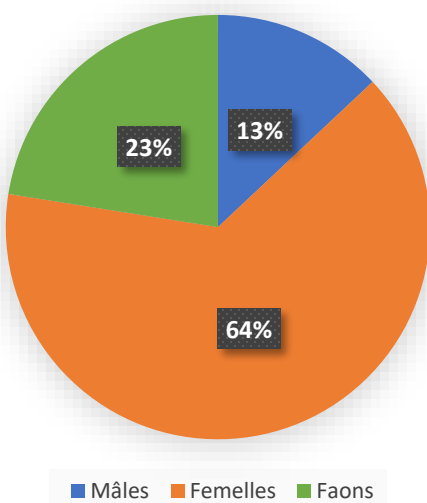
La récolte et le succès de chasse sont élevés et relativement stables depuis une vingtaine d'années dans la zone 1, ce qui indique que la population d'orignaux y est abondante et stable. Le succès de chasse varie annuellement entre 20 et 23 % depuis 2004, alors que la récolte a atteint 6 084 orignaux en 2024.



La population d'orignaux de la zone 1 a été estimée entre 13 228 et 18 876 orignaux à l'hiver 2017 lors du dernier inventaire aérien, ce qui exclut les réserves fauniques et les parcs. La densité moyenne d'orignaux était alors d'environ $8,9 \pm 1,6$ orignaux/10 km², ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport à l'inventaire aérien précédent réalisé à l'hiver 2007 ($7,9 \pm 0,9$ orignaux/10 km²). La densité d'orignaux est cependant variable à l'intérieur de la zone de chasse, comme l'illustre la carte de densité de récolte. À l'automne 2016, le taux d'exploitation par la chasse s'établissait à 19,6 % de la population estimée.



Densité de la récolte d'orignaux par la chasse dans la zone 1 en 2024. Plus la densité de récolte est élevée, plus la couleur rouge est foncée.



La composition de la population

Lors de l'inventaire aérien de l'hiver 2017 (après la chasse), la population d'orignaux de la zone 1 se composait principalement de femelles adultes, résultat de plusieurs années de protection des femelles et d'exploitation intense des mâles adultes, le segment préféré des chasseurs. Pour leur part, les faons (aussi appelés « veaux ») représentaient près du quart de la population hivernale.

La productivité et le recrutement

La productivité de la population aurait diminué de 41 % entre les inventaires de 2007 et de 2017, passant de 59 à 36 faons par 100 femelles à l'hiver. Ce niveau de productivité est le reflet d'une population d'orignaux ayant atteint un niveau élevé et stable, comme en témoigne un succès de chasse relativement constant depuis 2004 dans la zone 1.



Les parasites

La tique d'hiver de l'orignal est un parasite commun dans la zone 1 où entre 57 et 97 % des orignaux échantillonnés à l'automne depuis 2012 en sont infestés. La quantité de tiques présentes sur les orignaux (de 0,6 à 2,7 tiques/10 centimètres) et leur impact sur la survie des orignaux sont également variables d'une année à l'autre, au gré des conditions météorologiques qui influencent la survie des tiques. La prolifération de parasites est un phénomène normal dans une population de cervidés à densité élevée.

Le ver des méninges est un autre parasite présent dans la zone 1 qui peut affecter les orignaux. Le cerf de Virginie étant l'hôte principal de ce parasite, les orignaux présents dans les secteurs fréquentés par le cerf courent plus de risques.

Une implication essentielle pour la gestion de l'orignal en région

La Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine réalise chaque année de nombreux suivis de la population d'orignaux de la zone 1. Toutefois, la participation des chasseurs et du public est essentielle pour assurer une gestion efficace de la faune. Que ce soit en enregistrant l'orignal que vous avez chassé, en dénonçant des actes de braconnage ou en signalant des observations fauniques rares ou inusitées, votre implication fait toute la différence!

Comme chasseur, vous pouvez aussi participer à la collecte des dents d'orignaux et au suivi de la tique d'hiver, à certaines stations d'enregistrement et dans les réserves fauniques.

La zone 1 en chiffres

Succès des chasseurs :

23 % en 2024, le plus élevé au Québec

Récolte moyenne de 2010 à 2024 :

5 311 orignaux (de 4 937 à 6 084), la plus élevée au Québec

Popularité auprès des chasseurs :

En moyenne 25 067 permis vendus annuellement de 2010 à 2024 (entre 24 276 et 26 525)

La chasse est pratiquée à...

- 78 % à la carabine
- 18 % à l'arbalète
- 2 % à l'arc
- 2 % à l'arme à chargement par la bouche
- 84 % hors des réserves fauniques
- 99 % par des résidents du Québec



Pour en savoir plus sur l'orignal

[Statistiques de récolte](#)



[Collecte de dents d'orignaux](#)



[Plan de gestion de l'orignal](#)



[Biologie de l'orignal](#)

